

FICHE DE POSTE

Intitulé du Poste
Rattachement Hiérarchique
Horaire Hebdomadaire
Site
A partir du

ASSISTANT(E) MATERNELLE
Directeur d'école
32h /semaine
LFIGP Sharjah
04/11/2018

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants

Soins corporels – Hygiène – Santé

- L'ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles) assiste le personnel enseignant :
 - Lors de l'habillage et du déshabillage des jeunes enfants.
 - Dans la conduite collective aux sanitaires.
- L'ASEM peut être amenée à effectuer la toilette d'un enfant en cas de nécessité.
- L'ASEM est tenue de prodiguer ses soins à tous les enfants indistinctement, les traiter avec douceur et avoir avec eux une attitude et un langage corrects.
- L'ASEM ne peut en aucun cas administrer ni médicaments, ni autres produits pharmaceutiques aux enfants.

Accueil

- L'ASEM peut être présente avec le personnel enseignant lors des entrées et sorties de classes.
- L'ASEM ne peut se substituer au personnel enseignant au plan de la communication avec les familles sur les questions relatives à l'enfant ou au fonctionnement de l'école.

Assistance au personnel enseignant pour l'animation, la préparation et l'entretien du matériel, le repos des enfants

- L'ASEM peut participer à l'animation d'ateliers en présence de l'enseignant et sous sa responsabilité.
- L'ASEM, dans le cadre de l'organisation pédagogique de l'école, peut assister les enseignants pour veiller sur le repos des enfants pendant le temps repos.
- L'ASEM peut procéder au montage et démontage quotidiens des lits dans les écoles ne disposant pas de place ou de salle de repos en nombre suffisant.
- L'ASEM peut participer à la préparation matérielle des activités. Elle peut être amenée notamment à effectuer les travaux suivants :
 - La préparation matérielle nécessaire aux activités (modelage, jeux d'eau...).
 - La remise en ordre des lieux après l'activité.
 - Le rangement et l'entretien du matériel éducatif, le découpage des papiers, la confection des cahiers, pochettes et albums, le collage et le rangement des exercices.
 - La préparation des peintures et des pinceaux ainsi que le nettoyage après usage.
 - L'aide pendant les heures de service à la préparation des fêtes scolaires.

- La fabrication et l'entretien des jouets de l'école (habillages des poupées, peinture des jouets...).
- Dans le cadre de projet éducatif, assister les enseignants dans l'arrosage des plantes et entretien des animaux.

Mise en état de propreté des locaux et du matériel

L'entretien des locaux est assuré par une société de nettoyage après les cours, mais le petit nettoyage au cours de la journée est assuré par l'ASEM

- L'ASEM doit dans les locaux concernés :

- Nettoyer les pinceaux et autre matériel après l'activité
 - S'assurer de la propreté des lits dans la salle de repos
 - Nettoyer les locaux après les pauses, collations ou autres activités
- Pour l'exécution de ces différentes tâches, l'ASEM dispose de matériel adapté
- Il est formellement interdit à l'ASEM de se faire remplacer ou aider par toute personne étrangère au service et d'introduire quiconque dans l'école.

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

- Baccalauréat minimum
- Maîtrise de la langue française (francophone)
- Maîtriser l'anglais à l'oral
- Adaptabilité et polyvalence dans un environnement exigeant
- Etre capable de s'intégrer dans un travail d'équipe
- Qualités relationnelles avec les enfants et les enseignants